

trois maisons, que Gabriel, l'un de ses descendants, fit construire, en 1718, celle qu'on voit aujourd'hui ; ainsi, par une Circonstance rare, sa famille a occupé pendant deux siècles le même emplacement sur lequel il s'était établi quatre jours après son arrivée dans Genève.

9° Quand il y fut logé il n'y resta pas oisif ; dès le 19 9<sup>be</sup> il avait présenté requête pour avoir la permission d'imprimer à Genève, et sa requête lui ayant été accordée, il fit tout de suite élever son imprimerie qu'il avait fait partir de Lyon avant lui, et dès le 4 X<sup>be</sup> suivant il fut en état de Commencer à imprimer *Quod felix faustumque sit hoc die coepi Genevæ, in ædibus Du Galianis, editionem placitorum curialium a Papone collectorum*. « J'ai commencé cejour d'hui, dans la maison Du Galis, l'édition des Arrêts Notables, recueillis par Papon ; Dieu veuille que ce soit sous d'heureux auspices ». Ce Jean Papon était un célèbre jurisconsulte de ce siècle, né à Montbrison en Forez, en 1505, et qui mourut en 1590 ; il avait composé divers ouvrages que de Tournes avait déjà imprimés à Lyon ; il y avait même fait, en peu d'années, cinq éditions de ces arrêts, mais aujourd'hui il ne jouit plus de la même célébrité que dans son temps, et il est oublié de même que ses arrêts (v. p. 43),

Jean de Tournes fut ensuite reçu habitant le 15 Février 1587, et, quand il eût renoncé à toute idée de retourner dans son ancienne patrie, il demanda et obtint la bourgeoisie le 19 Janvier 1596, et puis il fut élu membre du 200 en 1604 ; il acheta depuis lors (en 1606) de M. Noël, apothicaire, une Campagne à Champel, mais elle n'est pas restée longtemps dans sa famille. Sa vie, ensuite, n'offre plus aucun événement particulier. Il mourut à Genève en 1615 ; son fils dit, dans son journal « *qu'il mourut ayant été affligé d'une dyssenterie qu'il prit d'un regrêt qu'il eût Contre un Sien Valet et Servante qui ne s'étaient pas comportés sagement* ». Mais, comme il était âgé de 76 ans, il n'est pas besoin de chercher une autre cause de sa mort, sans cela l'on ne saurait de quoi s'étonner le plus, ou de ce qu'un homme si raisonnable se fut si fort emporté pour une pareille bagatelle, ou de ce que cet emportement lui eût causé une dyssenterie.

Il s'était marié quatre fois : 1<sup>o</sup> avec Marie Huguetan, morte en 1564. 2<sup>o</sup> avec Louise Darue en 1565. 3<sup>o</sup> avec Philiberte Merlin en 1573, et enfin avec Sara de la Chanaz en 1582 ; mais il n'eût d'enfants que

Voir lettre  
de Jean II à  
M. Bigot, 8  
X<sup>be</sup> 1613.